

À la suite de la publication du décret n° 2013-805 du 3 septembre 2013 portant création de l'Université de Bordeaux, les universités Bordeaux I, Bordeaux II et Bordeaux IV ont fusionné le 1^{er} janvier 2014.

Désormais, avec 2 924 enseignants-chercheurs et chercheurs, plus de 50 000 étudiants et plus de 700 diplômés, la nouvelle entité figure parmi les premiers pôles universitaires français. Ceci étant où se situe l'université au XXI^e siècle ? Quels défis doit-elle relever ? Quid de la question culturelle ?

Des interrogations nécessaires sur aujourd'hui et demain et qui de mieux que son président, Manuel Tunon De Lara pour y répondre ?

Propos recueillis par **Marc-A. Gertin** & **Franck Tallon**

LES NOUVEAUX CHEMINS DE LA CONNAISSANCE

Comment va l'université française ?

Sans vouloir passer pour partisan, j'estime que l'université est fondamentalement un acteur au croisement de plusieurs défis contemporains : quels que soient les pays d'ailleurs. L'objectif étant bien de former des classes d'âge. Or, penser le futur signifie obligatoirement penser l'enseignement supérieur et la recherche. L'enseignement supérieur français est très fragmenté, très monolithique, soumis à cette dualité entre grandes écoles et universités, souffrant du poids de nombreuses tentatives de réforme. Nous sommes dos au mur, mais cela ne date pas d'hier, c'est sous Napoléon qu'apparaissent les grandes écoles tandis que l'université reste repliée sur elle, pensant détenir le savoir, et refusant de se confronter à l'extérieur. Aujourd'hui, ce système impose. Simultanément, les gouvernements, et ce n'est pas une spécificité hexagonale, questionnent l'université : « *Que faites-vous pour l'économie ?* » Nous sommes donc passés de l'acteur d'enseignement à celui d'acteur économique et social,

un sacré changement de paradigme... Jadis, on allait chercher l'information sur les bancs de la faculté. D'oresavant, tout étudiant peut visionner un cours de chimie dispensé à Harvard sur YouTube ? Faut-il dès lors diplômer des gens ou éveiller leur sens critique ?

À l'heure actuelle, il faut offrir autre chose que simplement délivrer une information, il faut apprendre à apprendre, savoir accompagner. Une « bonne » université contribue au progrès, à une meilleure connaissance. C'est possible si l'exigence et la volonté de rechercher au meilleur niveau, avec des moyens conséquents, sont clairement affichées. L'université ne doit pas plus être un simple interprète. Il faut un scénario et une mise en scène. L'université est le cœur de la recherche

d'un pays, mais une recherche ambitieuse, indépendante et de qualité. Il est essentiel de créer du savoir nouveau.

Est-ce bien suffisant ?

Non, l'autre besoin majeur, c'est être multidisciplinaire. Jadis, notre formation était tubulaire, ce qui est plutôt adapté pour les sciences dures comme la physique ou la biologie. Or, de nos jours, cette approche verticale peut aboutir à une impasse si l'on ne se frotte pas aux autres disciplines. Désormais, la plupart des sujets que l'on doit appréhender sont par essence multidisciplinaires. Aussi, comment organiser l'université pour y parvenir ? Il faut : une taille critique, plusieurs disciplines et une force de frappe pour la recherche. En outre, la circulation de l'information et le partage de la connaissance sont depuis longtemps mondialisés dans les universités et la France doit relever ce défi spécifique, répondre à ces nouvelles exigences.

« La métropole,

c'est la bonne échelle

pour l'université

avec un grand U. »

Le problème se situe au niveau du baccalauréat, qui est inadapté pour réussir à la faculté. Le taux d'échec dans les premiers cycles frôle les 50%. Si, de plus, l'étudiant ne vient pas en première intention, c'est catastrophique. Paradoxalement, les titulaires de master sont en moyenne intégrés à 92% dans la vie professionnelle. Alors, oui, les courbes montent, il y a pléthore d'étudiants tandis que les tailles des facultés demeurent limitées. Toutefois, le problème se situe en amont, dans le secondaire.



D.R.

Quel bilan peut-on tirer de la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (loi Pécresse), promulguée le 10 août 2007 et adoptée sous le gouvernement de François Fillon ?

L'an dernier, une enquête européenne portant sur l'autonomie des universités plaçait la France en avant-dernière position. Nous avons un Etat qui est tout sauf stratège. Nous accusons du retard. Cette loi, bien qu'incomplète, a essayé de remettre en selle les universités. Nous ne sommes qu'à mi-chemin du processus et n'avons pas les coudées assez franches. Plus globalement, la France, dans son versant public et privé, ne donne pas suffisamment pour la recherche et l'enseignement supérieur. En comparaison de nos homologues européens, nous sommes à la traîne.

Qu'a apporté la fusion à l'Université de Bordeaux ?

Déjà, de la visibilité. Bordeaux est un passeport inouï à l'international, mais quatre entités, c'est illisible pour un étranger. Cette fusion est une vraie réussite, nous disposons de quatre collèges de formation (sciences et technologies, sciences de la santé, droit - science politique - économie - gestion, sciences de l'Homme) correspondant aux quatre grands secteurs prévus par la Loi et regroupant les unités de formation, facultés ou instituts et, d'autre part, de trois départements de recherche (sciences et technologies, sciences du vivant et de la santé, sciences humaines et sociales) regroupant les laboratoires et équipes de recherche. Ainsi, nous sommes en mesure de définir des priorités stratégiques comme le laser mégajoule ou de porter des projets extrêmement ambitieux comme les neurosciences qui bénéficieront prochainement de 40 000 m² entièrement dévolus.